



COMMUNE DE
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHÉ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie (salle d'honneur)
le jeudi 20 février 2025 à 20 h 30.**

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
- II. AFFAIRES BUDGETAIRES
 - A. Débat d'orientation budgétaire (DOB)
 - B. FDEE19 : participation fiscalisée aux dépenses
- III. AFFAIRES DIVERSES – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL
 - A. Reprise des concessions funéraires en état d'abandon
 - B. Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'Agglo de Brive
- IV. DOMAINE ET PATRIMOINE
 - A. Rétrocession et intégration des voies et équipements communs dans le domaine communal
 1. Lotissement LES SERRES
 2. Lotissement LE COUDERC
 - B. Convention relative à la création et à l'entretien des aménagements réalisés sur les routes départementales n° 1089 et n° 152^E dans la traversée du bourg
 - C. Plan Voies Vertes Pâles conduit par le Département – Validation tracé communal
- V. INFORMATIONS DIVERSES
 - A. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des décisions de préemption
 - B. Informations diverses